



**Passer des vacances
là où l'Eifel est
le plus beau**



Campingplatz Bleialf - Fam. van der Horst - Im Brühl 4 - 54608 Bleialf

Règles générales du camping Bleialf

Nous vous prions de respecter quelques règles qui doivent rendre le séjour de TOUS les visiteurs de notre camping aussi reposant et agréable que possible

1. Accès au terrain de camping

Les personnes qui ne sont pas inscrites au camping de Bleialf n'ont pas le droit d'accès.

Les visiteurs doivent s'inscrire à la réception avant d'entrer dans le camping (ceci est également valable pour les nuitées) et payer € 1,00 par personne et par jour, pour l'utilisation de la piscine nous facturons € 2,50 par visiteur et chaque nuitée

€ 5,00 par personne. Les éventuels véhicules doivent être garés sur le parking devant le camping.

Par votre inscription, vous vous engagez à prendre connaissance de ces règles et à les respecter.

Les portes donnant sur la forêt doivent être maintenues fermées à tout moment.

2. Réception

Les heures d'ouverture de la réception sont affichées dans la fenêtre de la réception.

Si la réception n'est pas occupée, les propriétaires sont toujours joignables par téléphone (+49 65 55-10 59, +32 485 894 653 ou voir l'affichage de la réception).

Dans la tente de loisirs (derrière le bâtiment sanitaire), vous pouvez obtenir des informations et des prospectus sur le camping et les curiosités des environs.

3. Paiement

Les cautions et les montants impayés doivent être payés à l'arrivée.

4. Identification

A la demande du titulaire du camping de Bleialf, toute personne doit pouvoir justifier de son identité à tout moment.

Dans certains cas, le titulaire est en droit de refuser l'accès au camping à toute personne.

5. Responsabilité

Toutes les personnes (ainsi que les enfants et les animaux domestiques) sont responsables des dommages causés à la propriété du camping et à des tiers.

des personnes. Ceci est également valable en cas de vol ou de dommages à la santé.

6. Reclamations

En cas de réclamation, adressez-vous exclusivement à la réception.

7. Frais en cas de détérioration ou de perte de l'inventaire

En cas de dommages (comme les fenêtres, les portes, le mobilier ou les biens de tiers, etc.), l'hôte doit payer la totalité des frais de réparation ou de remplacement.

8. Repos de nuit

Le silence nocturne est de rigueur sur le camping entre 22h00 et 07h30.

La barrière est fermée entre 22h00 et 07h30.

Les instructions du titulaire doivent être respectées à tout moment.

9. Véhicules

Le stationnement d'un véhicule est autorisé par emplacement loué. En cas de mauvais temps, veuillez ne pas vous garer sur la pelouse (uniquement pour les emplacements de tente).

Dans ce cas, il est possible de se garer sur le parking devant le camping.

En circulant sur le camping, il faut faire particulièrement attention aux enfants qui jouent.

Comme sur d'autres campings, nous appliquons le principe de la vitesse au pas, que ce soit en voiture, moto ou camping-car qu'à vélo.

Il est interdit par la police de laver ou de réparer des véhicules sur le camping.

10. Interdictions

Il est interdit de pénétrer dans les terrains et les champs adjacents au camping.

En outre, il est interdit de creuser des fossés et de faire des feux de camp dans le camping, ainsi que de fixer des cordes et des lignes aux arbres.

Les points d'eau ne doivent être utilisés que pour l'eau potable, et non pour les jeux.

Les fleurs ou les arbustes ne peuvent être plantés que dans des pots et non directement dans la terre.

Les clôtures, les haies et les bordures ne sont pas autorisées sur les emplacements.



Passer des vacances là où l'Eifel est le plus beau



Campingplatz Bleialf - Fam. van der Horst - Im Brühl 4 - 54608 Bleialf

11. Animaux de compagnie

Les chiens doivent être tenus en laisse à tout moment, y compris sur leur propre emplacement.
Les chiens d'attaque sont généralement interdits chez nous.
Nous prions instamment les propriétaires de chiens de respecter ces règles pourtant simples sur le camping.

12. Installations sanitaires

Il est dans l'intérêt de tous les hôtes de laisser propres l'infirmierie, les douches et les toilettes ainsi que les éviers à l'extérieur.
laisser derrière eux. Les enfants de moins de 6 ans ne peuvent se rendre dans les sanitaires qu'accompagnés.

13. Piscine

L'accès à la piscine se fait aux risques et périls de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte
les biens perdus ou volés.
La piscine est ouverte du 15 juin au 15 septembre, de 13h00 à 18h00.
Pour des raisons de santé, l'extérieur de la piscine reste fermé par mauvais temps et par temps froid.
est fermée. Les enfants de moins de 8 ans et ceux qui n'ont pas d'expérience de la natation doivent être accompagnés d'un adulte.
à la piscine.

14. Élimination des déchets

Le verre doit être déposé séparément des autres déchets. Les déchets résiduels peuvent être triés dans un sac poubelle avec une
étiquette autocollante.
autocollant spécial du camping. Les sacs poubelles avec l'autocollant spécial sont disponibles à la réception pour le prix de 1,- €. Les
ordures sont ramassées tous les jours après 11 heures.

15. Emplacement

Les abris pour caravanes, les tentes pour appareils, les terrasses ainsi que les sols des auvents doivent être convenus avec le
propriétaire du camping.
Il est permis d'installer un pavillon sans parois latérales.
Les camping-cars, les caravanes et les auvents doivent être nettoyés au moins deux fois (au printemps et en automne).
En outre, la pelouse de l'emplacement doit être tondue au moins toutes les 4 à 6 semaines.
En cas de non-respect de cette règle, la zone sera tondue par le camping et facturée en conséquence.

16. Toilettes chimiques

Ne jeter les toilettes chimiques que dans le local prévu à cet effet. Celui-ci se trouve à droite, à l'avant du bâtiment des sanitaires.

17. Linge

Dans l'infirmierie, il y a une pièce séparée avec une machine à laver, un sèche-linge et une planche à repasser.
La machine à laver et le sèche-linge fonctionnent avec des pièces de monnaie en euros (2 €, 1 €, 0,50 €, 0,20 € et 0,10 €).
La lessive doit être fournie par le client.

18. Interdiction des drones

Le camping, c'est les vacances et la détente.
Et aucun client ne souhaite être dérangé à plusieurs égards par un drone, qu'il soit équipé ou non d'une caméra.

19. Départ

Nous vous prions de libérer votre place avant 11h00 le jour de votre départ.
Si vous souhaitez prolonger votre séjour jusqu'à 17h00, nous vous facturerons un supplément de 6,00 € par adulte (à signaler à la
réception).
Veuillez vous assurer qu'aucun de vos biens n'a été oublié.
Pour le départ, signalez votre présence à la réception.
Les objets empruntés doivent être rendus à la réception le jour du départ.

Nous vous prions d'en tenir compte et de les respecter !
Toutes les règles du camping sont disponibles à la réception.

Cordialement, votre équipe du camping Bleialf